



Communiqué de presse

Nîmes, le 28 septembre 2026

Inauguration de la Maison des femmes du Gard *« Un lieu pour soigner, protéger et accompagner »*

Vendredi 25 septembre, la Maison des femmes du Gard est inaugurée en présence de sa marraine, la comédienne Alexandra LAMY : elle est un lieu de soin et d'accompagnement des femmes victimes de violences et en situation de vulnérabilité.

La Maison des femmes accueille les femmes de manière inconditionnelle, qu'elles soient victimes de violences ou confrontées à une situation de vulnérabilité, avec ou sans droits ouverts. Elles peuvent être orientées par une association, un professionnel de santé ou un service hospitalier, mais également se présenter spontanément. L'accueil repose sur l'écoute, l'absence de jugement et la prise en compte des besoins et des attentes de chaque femme.

Installée depuis janvier 2025 sur le campus Carémeau du CHU de Nîmes grâce à un financement de l'ARS Occitanie et au soutien de tous les services de l'Etat et des collectivités territoriales, elle propose une prise en charge pluridisciplinaire associant soins somatiques et psychologiques, accompagnement social et aide juridique le cas échéant. La Maison des femmes accueille également les femmes confrontées à des problématiques de santé sexuelle ainsi que les femmes victimes de mutilations sexuelles féminines.

L'inauguration s'est déroulée en présence d'Alexandra LAMY, marraine de la Maison des femmes du Gard, de Vincent BOUGET, Maire de Nîmes, du Dr Sylvie RIPART, Présidente de l'association « Maison des Femmes du Gard » ainsi que de Violette PERROTTE, directrice générale du réseau Restart, ainsi que des partenaires institutionnels, sanitaires et associatifs.

Les violences faites aux femmes, un enjeu de santé publique

En France, les données disponibles témoignent de l'ampleur des violences faites aux femmes et de la nécessité de renforcer les dispositifs de prévention, de soins, de protection et d'accompagnement. En 2024, 272 400 victimes de violences commises par un partenaire ou ex-partenaire ont été enregistrées par les services de sécurité, dont 84 % de femmes, selon les derniers chiffres disponibles du ministère de l'Intérieur. La même année, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Dans le Gard, 1 740 femmes ont été victimes de violences au sein de leur foyer en 2024, selon les dernières données des services de l'État.

Au-delà des chiffres, les violences peuvent avoir des conséquences durables sur la santé physique et psychique, mais aussi sur la vie sociale, familiale et professionnelle des victimes, leur logement et leur accès aux soins.

La Maison des femmes du Gard entend apporter une réponse coordonnée à ces différentes dimensions, en facilitant l'accès aux soins et en évitant aux femmes victimes de violences de multiplier les démarches et les interlocuteurs.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la communication & des affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la communication & des affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr

Une expérience de terrain depuis janvier 2025

Après une phase pilote, les équipes ont intégré leurs locaux actuels au sein du CHU de Nîmes en janvier 2025. Cette même année, 284 femmes ont été accompagnées avec une ouverture du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h.

Implantée au cœur du campus hospitalo-universitaire de Carémeau, la Maison des femmes bénéficie d'une proximité directe avec les services du CHU de Nîmes mobilisés dans les parcours de soins, notamment les équipes de gynécologie et de la PASS, facilitant ainsi la coordination et la prise en charge des femmes accueillies. Son implantation facilite également son accès depuis l'extérieur, notamment grâce à sa desserte par les transports en commun. Les locaux sont par ailleurs accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un accompagnement global, au plus près des besoins des femmes

La Maison des femmes du Gard s'organise autour de trois parcours complémentaires.

- **Le premier est dédié aux femmes victimes de violences.** Il associe prise en charge somatique et psychologique, accompagnement social et aide juridique le cas échéant, avec l'objectif de proposer un parcours de soins coordonné et de favoriser la reconstruction et la réinsertion.
- **Le deuxième parcours concerne la santé sexuelle et la santé des femmes.** Il comprend notamment des consultations gynécologiques, l'accès à la contraception, le dépistage et la prise en charge des infections sexuellement transmissibles ainsi qu'un accompagnement dans le cadre des demandes d'interruption volontaire de grossesse.
- **Le troisième parcours est consacré aux femmes victimes de mutilations sexuelles féminines** avec une prise en charge complète : médicale, psychologique et lorsque cela est possible, réparation chirurgicale. Il s'agit du seul dispositif de ce type dans le Gard.

La Maison des femmes poursuit le développement de son offre avec la mise en place de consultations et d'une hospitalisation de jour destinées aux femmes en situation de vulnérabilité, et notamment de handicap, qu'il soit moteur, psychique ou sensoriel.

La Maison des femmes porte également une attention particulière aux enfants victimes ou co-victimes de violences. Selon les situations, une orientation vers l'Unité d'Accueil Pédiatrique pour Enfants en Danger (UAPED) du CHU de Nîmes peut être proposée.

Au-delà du soin, accompagner la reconstruction

La Maison des femmes du Gard propose également des espaces permettant aux femmes de retrouver confiance en elles, de recréer du lien et de se reconstruire. Des groupes de parole et des ateliers sont organisés tout au long de l'année, autour notamment du karaté, du yoga ou encore de l'écriture.

En 2026, près de 200 séances d'ateliers et de groupes de parole auront ainsi été proposées. Ces actions complètent la prise en charge médicale et psychologique en offrant aux femmes des espaces pour reprendre confiance, rompre l'isolement et retrouver une place dans la vie sociale.

Une prise en charge fondée sur la coopération

La Maison des femmes du Gard s'appuie sur les compétences et les dispositifs déjà présents au CHU de Nîmes. Elle travaille notamment en lien avec l'Unité médico-judiciaire, le Centre de santé sexuelle du Gard, l'UAPED, la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) ainsi qu'avec le service de gynécologie.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la communication & des affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la communication & des affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr

Son action repose également sur un maillage territorial associant institutions, professionnels et associations.

Parmi les partenaires mobilisés figurent notamment la Préfecture du Gard, le Parquet, les services de police et de gendarmerie, le Centre communal d'action sociale de Nîmes (CCAS), le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), les associations Via Femina Fama et La Clède, la Croix-Rouge française ainsi que l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département du Gard et bien d'autres encore.

Cette coopération permet d'articuler les dimensions sanitaire, sociale, juridique et médico-judiciaire indispensables à l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Une Maison des femmes inscrite dans le réseau RESTART

La Maison des femmes du Gard s'inscrit dans le réseau RESTART, qui fédère des structures engagées dans l'accompagnement global des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Ce réseau s'appuie sur une approche pluridisciplinaire associant le soin et l'au-delà du soin, la prévention et la mobilisation des acteurs du territoire.

L'association complète l'offre de soins en contribuant à l'animation du projet, à la recherche de financements, au développement des actions relevant de « l'au-delà du soin » et à la création et au développement de partenariats.

Ils ont dit :

« En lien étroit avec l'association « Maison des Femmes du Gard », notre marraine Alexandra LAMY, le collectif Restart et tous les partenaires mobilisés, et grâce au soutien des collectivités territoriales, de tous les services de l'Etat et à l'accompagnement financier de l'ARS Occitanie, le CHU de Nîmes entend contribuer activement à la prise en charge globale des femmes victimes de violences, en offrant un lieu unique d'accueil et de soin qui regroupe toutes les compétences et les expertises dont elles ont besoin et permettant de proposer un accompagnement individualisé et bienveillant à chacune d'entre elles. »

Frédéric RIMATTEI, Directeur général du CHU de Nîmes

Pr Michel PRUDHOMME, Président de la Commission médicale d'établissement du CHU de Nîmes.

« Notre rôle est de permettre aux femmes de trouver au même endroit une écoute, des soins et un accompagnement adapté à leur situation. Les violences ont des conséquences multiples sur la santé et sur la vie quotidienne. La prise en charge doit donc être globale et coordonnée, en associant les compétences médicales, psychologiques, sociales et juridiques. Mais également l'au-delà du soin, qui reste incontournable pour permettre aux femmes de se reconstruire et de retrouver du lien. À travers les groupes de parole, les femmes peuvent oser libérer leur parole, retrouver confiance en elles et retrouver du sens. Ces espaces sont aussi importants que le soin. »

Dr Sylvie RIPART, Médecin coordinatrice de la Maison des femmes du Gard et Présidente de l'association Maison des femmes du Gard

« Pousser la porte d'une Maison des femmes peut être une étape très difficile. Il est essentiel que les femmes sachent qu'elles seront écoutées, crues et accompagnées, et qu'elles ne sont pas seules. À mon échelle, je suis heureuse de pouvoir contribuer à faire connaître ce lieu et à encourager celles qui en ont besoin à franchir cette porte. »

Alexandra LAMY, Marraine de la Maison des femmes du Gard

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la communication & des affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la communication & des affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr